



FORMATION 4 jours + accompagnement individuel

DEFINIR LA STRATEGIE ECONOMIQUE DE SON PROJET AGRICOLE

Journées collectives prévues sur 4 journées les 9 et 16 Mai, 7 et 27 Juin 2022. Zone prévisionnelle : Caen (pouvant évoluer en fonction de l'origine des stagiaires).

Formation adaptée dans le cadre de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) – réalisation du PE

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences pour construire son prévisionnel économique
- Elaborer la stratégie de son entreprise et prendre des décisions adaptées à son projet
- Mettre en œuvre concrètement son prévisionnel économique et plan d'entreprise (PE)
- Être capable d'analyser la faisabilité de son projet

Le + de la formation : **je repars avec un outil pour gérer mon Plan d'Entreprise (PE) ainsi que ses avenants**

PROGRAMME

1^{ère} journée : présenter mon projet – intégrer les démarches et les instances pour la DJA – construire son calendrier

2^{ème} rencontre : bases de la comptabilité et de la gestion – savoir analyser ses résultats – prendre en main l'outil PE

3^{ème} rencontre : établir son plan d'entreprise – comprendre les indicateurs

4^{ème} journée : analyser son prévisionnel – points forts/faibles, l'améliorer - mise en situation – présentation des prévisionnels

+ **Un accompagnement individuel** mobilisable au rythme souhaité, pendant et/ou après la formation, d'une durée de 3 jours pour compléter la formation.

INTERVENANTS

- Véronique Souvré, animatrice-formatrice à l'AFOCG61
- Etienne Chauderge, animateur installation-transmission à l'ARDEAR Normandie
- Laurine Magnier, animatrice installation-transmission au Réseau des CIVAM Normands
- Emilie Legros, conseillère installation en charge de la pré-instruction à la Chambre d'Agriculture du Calvados

PREREQUIS

Avoir un projet d'installation agricole définit. Ordinateur portable nécessaire.

TARIFS

Ce tarif d'accompagnement proposé tient compte de 3 éléments : les 4 journées d'accompagnement collectif, les 3 journées d'accompagnement individuel et la mise à disposition de l'outil.

Formation collective de 4 jours	Plusieurs modalités possibles : <ul style="list-style-type: none">✓ Prise en charge via le CPF¹ du stagiaire✓ Si CPF = 0€ et que le PPP² est agréé avec la mention de la formation, alors une prise en charge VIVEA est possible✓ Complété si nécessaire par l'autofinancement du porteur du stagiaire
Mise à disposition de l'outil	75 € TTC, à la charge du stagiaire
Accompagnement individuel de 3 jours	750 € TTC, à la charge du stagiaire (facturé une seule fois en cas de projet collectif)

Si vous êtes dans une autre situation ou si vous avez des questions, contactez l'AFOCG61, au contact ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Renseignements et inscriptions auprès de l'AFOCG61, Véronique Souvré

Contact : afocg61@wanadoo.fr 06/56/87/27/35

Date limite pour les inscriptions : 25 avril 2022.

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap, contacter la structure organisatrice de la formation afin d'évaluer avec elle les modalités d'adaptation possibles.



¹ CPF = Compte Personnel de Formation

² PPP = Plan de Professionnalisation Personnalisé